



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Oceansuite Development and Support	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-111301/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-111301	Date 2012-07-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$V-056-24585	
File No. - N° de dossier 056sv.W8474-111301	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Murray, Peter	Buyer Id - Id de l'acheteur 056sv
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1387 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 005

La présente modification vise à :

A. Répondre aux questions posées pendant le processus de demande de propositions (DP).

Question n° 5

En ce qui a trait à la soumission financière, le tableau 2 (page 19) doit comprendre un tarif tout inclus pour le spécialiste en logiciels principal. S'agit-il du tarif qui sera utilisé exclusivement pour la tâche 3.4 de l'Énoncé des travaux (même si cela n'est pas énoncé explicitement)?

Réponse n° 5

En ce qui a trait aux travaux prévus à la section 3.4 de l'Énoncé des travaux (EDT), le tarif pour le spécialiste en logiciels principal sera utilisé exclusivement pour les travaux autorisés au moyen d'une autorisation de tâche.

Question n° 6

En ce qui a trait la soumission financière et au tableau 2 (page 19), devons-nous également inclure le tarif pour le spécialiste en logiciels de relève ou est-il sous-entendu que les tarifs pour le spécialiste en logiciels principal et le spécialiste en logiciels de relève sont les mêmes? Devons-nous inclure un tarif pour le gestionnaire du soutien à la maintenance ou est-il sous-entendu que le temps consacré par les gestionnaires sera exclusivement couvert sous les tâches 3.1 à 3.3?

Réponse n° 6

Les tarifs pour le spécialiste en logiciels principal et le spécialiste en logiciels secondaire sont les mêmes. Tous les coûts associés au gestionnaire du soutien à la maintenance doivent être compris dans le prix de lot ferme tout inclus pour les éléments 3.1, 3.2 et 3.3 du besoin ferme, comme il est indiqué dans l'annexe A – Énoncé des travaux.

Question n° 7

L'Énoncé des travaux laisse sous-entendre que la majorité des travaux seront réalisés dans les locaux de l'entrepreneur. Toutefois, ce dernier peut être appelé à se rendre aux installations du ministère de la Défense nationale (MDN) pour certaines tâches. Par exemple, la section 5.2 de l'EDT (page 40) recommande un processus de demande de visite du MDN. Est-ce que les déplacements seront facturés séparément? Dans l'affirmative, quelles lignes directrices seront utilisées pour facturer les frais connexes?

Réponse n° 7

L'entrepreneur sera peut-être appelé à se rendre aux installations du MDN pour certaines tâches.

Ces déplacements devront être indiqués séparément sur les factures, mais pas nécessairement sur des factures distinctes.

L'entrepreneur sera remboursé pour ses frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés pour l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et/ou les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas, à l'utilisation d'un véhicule privé et aux faux frais qui sont précisés aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs », plutôt que celles qui se rapportent aux « employés ». Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement. (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/td-dv_f.asp).

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.